AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 2 - 6 - 82985444

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 14 - 27 Mai 1982

Edition "GRANDES CULTURES"

C É R É A L E S

BLÉ D'HIVER

En moyenne : début à mi-épiaison.
Avec une répartition entre début gonflement et début floraison.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

MALADIES DU PIED : Stagnation de la FUSARIOSE.

MALADIES DU FEUILLAGE :

SEPTORIOSE : Résultats du réseau d'observation : sur feuilles supérieures

- Evolution du nombre de parcelles atteintes surtout dans l'YONNE, le JURA et la COTE-D'OR
- Mais dans l'ensemble des départements, pratiquement toutes les parcelles atteintes ont des niveaux de maladies faibles (niveau 1 : inférieur à 5 % de la surface foliaire)
- Cette maladie est présente dans :
  - 3 parcelles sur 5 : YONNE, NIEVRE, SAONE-et-LOIRE, HAUTE-SAONE
  - 1 parcelle sur 2 : JURA
  - 1 parcelle sur 3 : COTE-D'OR

OIDIUM : Stagnation sur les feuilles de la base.
Sur feuilles supérieures : évolution des niveaux d'attaque surtout COTE D'OR, NIEVRE, SAONE-et-LOIRE.

ROUILLE JAUNE : En évolution. De nouveaux foyers, d'importance variable (souvent limitée) sont signalés : YONNE (pratiquement toutes les petites régions), HAUTE-SAONE (CONFLANS-sur-LANTERNE), NIEVRE (plusieurs foyers signalés), COTE D'OR (plusieurs foyers région de NUITS SAINT GEORGES). Les variétés touchées sont : Talent, Lutin, Arminda, Fidel, Corin.

RAVAGEURS :

CECIDOMYES DES FLEURS DE BLE : Quelques vols qui semblent peu importants sont observés dans la plaine Dijonnaise.

PUCERONS : Leur présence, essentiellement sur feuilles est signalée de façon irrégulière et les niveaux de population sont bas.

PRECONISATIONS

L'ensemble des parcelles est au stade où il faut décider de l'opportunité d'un traitement. La période optimale d'intervention est la deuxième moitié de l'épiaison (à partir de 50 % des épis sortis) : cette phase de végétation se réalise souvent en quelques jours.

La période limite d'intervention est le stade fin floraison (floraison complète à la base de l'épi), environ 15 jours après le début de l'épiaison.

P17

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Sur les trois dernières feuilles, tenir compte des maladies présentes et de leur intensité :

- Les taches de septoriose ne sont pas toujours caractéristiques. Jusqu'au 15 mai les conditions météorologiques lui ont été très défavorables et l'intensité de cette maladie est souvent faible. Par conséquent, si une intervention est envisagée, dans de nombreuses situations il ne semble pas nécessaire d'utiliser des produits performants, et une protection minimale semble suffisante.

- Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à l'oïdium, et en présence de symptômes sur feuilles supérieures, envisager un traitement contre cette maladie.

En présence de ROUILLE JAUNE :

- Intervenir immédiatement dans les parcelles ayant des foyers

- Les parcelles situées à proximité ne seront traitées contre la rouille jaune, que si ces foyers sont importants ou s'ils sont en extension.

- En présence de septoriose, utiliser des spécialités ou associations efficaces contre ces deux maladies. Les matières actives à utiliser contre la rouille jaune sont : *propiconazole*, *dichlobutrazole*, *triadiméfon*, *fenpropimorphe*, également efficaces sur oïdium.

CECIDOMYIES DES FLEURS DE BLE : se reporter à notre bulletin n° 13 du 19 mai.

PUCERONS : TOUT TRAITEMENT EST DECONSEILLE ACTUELLEMENT. MAINTENIR UNE SURVEILLANCE ETROITE DES CULTURES. Le seuil d'intervention est de 1 épi sur 2 infesté par au moins 5 pucerons (ou en moyenne 10 pucerons par épi). Réaliser le comptage sur 5 épis consécutifs en 10 endroits dans la parcelle.
Ces ravageurs sont dangereux jusqu'au stade 11.2 (grain farineux - mou mais sec).

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

En moyenne : début floraison avec une répartition entre le stade gonflement et la fin floraison.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

RHYNCHOSPORIOSE : Sur feuilles supérieures : évolution des niveaux d'attaques dans tous les départements.

OIDIUM : Sur feuilles supérieures : légère évolution des niveaux d'attaques.

SYMPTOMES TYPE TACHES BRUNES : Localement des évolutions importantes sur feuilles supérieures.

PRECONISATIONS

Pour les secteurs plus tardifs, encore au gonflement, des interventions fongicides peuvent encore être envisagées. Se reporter au bulletin n° 12 du 12 mai.

Pour l'ensemble des parcelles, compte tenu du stade des cultures, les traitements sont déconseillés.

C O L Z A

SITUATION MALADIES :

SCLEROTINIA : Les colzas sont en fin floraison, qui est la fin de la période de plus grande sensibilité du colza au sclérotinia.

Le réseau d'observations montre des conditions favorables aux contaminations dans tous les postes (à la fois humectation supérieure à 40 heures et température suffisante), mais en l'absence d'apothécies (exceptés SPOY -21- et DAMPIERRE-sur-SALON -70- mentionnés dans nos bulletins précédents).

N'envisager des traitements que dans les parcelles ayant eu des cultures de colza touchées par cette maladie en 1979, et dès réception de ce bulletin.

ALTERNARIA : Pas de taches observées sur les feuilles.
MAINTENIR LA SURVEILLANCE. AUCUN TRAITEMENT N'EST A ENVISAGER DANS L'IMMEDIAT. Attendre un prochain avis.

B E T T E R A V E S

Des pucerons verts et noirs sont toujours fréquents en culture. Pour les seuils de traitements et les produits se reporter à notre bulletin n° 13 du 19 mai.

Même après traitement, maintenir la surveillance. Une seconde intervention peut être nécessaire 10 à 15 jours après la première.

P O I S

Les premières colonies de pucerons sont également signalées sur cette culture. Si nécessaire, intervenir avec l'un des insecticides suivants non dangereux pour les abeilles :

- *bromophos : 500 g. de matière active/ha - phosalone : 600 g. de matière active/ha*

Ces deux matières actives sont également efficaces contre les larves de tordeuses.

- *pyrimicarbe : 350 g. de matière active/ha.*

En présence de maladies, le mélange est possible avec un fongicide.

M A I S

LES PYRETHRINOIDES LIQUIDES CONTRE LA PYRALE DU MAIS :

(Note établie conjointement par l'Association de Coordination Technique Agricole, l'Association Générale des Producteurs de maïs, l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux).

Seules sont autorisées à la vente, pour lutter contre la pyrale du maïs, des spécialités en formulation granulée.

Celles-ci présentent, généralement, une efficacité satisfaisante mais nécessitent le recours à des moyens appropriés d'application (tracteur-enjambeur, appareils aériens, etc...) dont la mise en oeuvre entraîne de sérieuses difficultés (rentabilité des investissements, organisation des chantiers, conditions d'application, etc...).

Ce choix de formulation trouve sa justification dans la recherche d'une rémanence d'action suffisante et d'une toxicité limitée à l'égard de l'homme et de l'environnement.

En 1979, des tests ont été réalisés en plein champ visant à étudier l'intérêt pratique des spécialités à base de pyréthrinoïdes sous formulation liquide dans la lutte contre la pyrale du maïs. De tels produits, appliqués à un stade suffisamment précoce du maïs (1,20 m de hauteur) pour permettre le passage d'un pulvérisateur classique ont présenté une bonne efficacité sur pyrale ainsi que sur Metopolophium dirhodum, espèce de pucerons dont les populations avaient pullulé.

Au cours des deux années suivantes, de nombreux essais ont été mis en place permettant de conclure à une efficacité satisfaisante de ces produits sur pyrale ; ils ont mis aussi en évidence le risque que faisait encourir leur application de voir se développer les populations d'une autre espèce de pucerons : Rhopalosiphum padi.

C'est ainsi qu'en 1980, sous l'effet de conditions climatiques particulièrement favorables au maintien de cette espèce au mois d'août, on a pu observer leurs pullulations dans plusieurs régions françaises (ALSACE, AUVERGNE, BASSIN PARISIEN, CENTRE, FRANCHE-COMTE, POITOU...), principalement dans les parcelles traitées avec des spécialités à base de pyréthrinoïdes liquides.

En 1981, le même phénomène a pu être à nouveau observé fin juillet, quoique beaucoup moins fréquemment du fait d'une régression naturelle des populations. Ceci traduit bien, cependant, le caractère latent d'un tel déséquilibre.

Les causes inhérentes au développement des populations de Rhopalisophum padi à la suite d'une application de ces produits n'ont pu être scientifiquement établies. Une des explications pourrait être leur action à l'égard de la faune auxiliaire (coccinelles, syrphes, chrysopes, microhyménoptères).

P18

Outre la forte nuisibilité de ce puceron qui peut provoquer une perte de récolte s'élevant à plusieurs dizaines de quintaux à l'hectare, la capacité à passer d'une espèce céréalière à une autre (blé, maïs, orge,...) et à transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge, ainsi que l'ampleur des superficies intéressées, conduisent à être légitimement inquiet.

Malgré l'intérêt certain que ces spécialités offrent dans la lutte contre la pyrale dont les populations ont fortement progressé au cours de ces dernières années occasionnant des pertes de rendements importantes, les agriculteurs doivent être conscients des risques qu'ils encourent, ou font encourir aux cultures voisines, du fait de l'utilisation des pyréthrinoïdes en formulation liquide.

C'est pourquoi, la solution consistant à faire appel aux spécialités en formulation granulée, qui permet de garantir une bonne protection contre la pyrale sans risquer d'induire de tels déséquilibres, nous paraît être la seule recommandable, et cela malgré les difficultés d'application déjà mentionnées.

*

* *